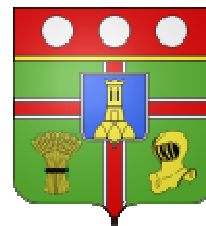


Commune d'AMBLAINVILLE

Programme d'opération
Maîtrise d'œuvre liée aux travaux
d'aménagements sécuritaires dans la rue de
MONTGRIFFON en partie haute, la rue du BEL AIR
Et la rue FRANCOEUR à AMBLAINVILLE



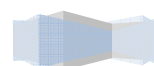
PROGRAMME DES TRAVAUX

1 – PREAMBULE

La Commune d'AMBLAINVILLE souhaite réaliser des travaux de réfection et de mise en sécurité de la rue de MONTGRIFFON en partie haute, la rue du BEL AIR et la rue FRANCOEUR.

Il est important de noter que ces travaux sont liés aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable et aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens.

Certaines prestations ne seront donc pas réalisées par la Commune mais par les délégataires ou Syndicats compétents.



2 – DESCRIPTION DU TERRAIN

L'emprise de l'opération de renforcement est la suivante :

Rue de MONTGRIFFON en partie haute

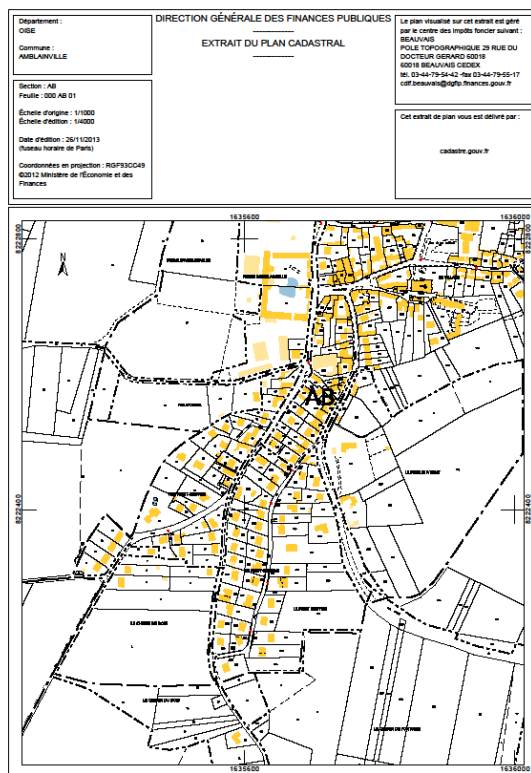
Depuis l'intersection avec le chemin de FONTENELLE jusqu'à la place

Rue du BEL AIR:

En totalité

Rue de FRANCOEUR :

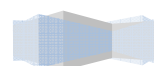
En totalité



3 – LES BESOINS

Cette opération répond à quatre besoins :

- 1- Ralentir les déplacements motorisés
- 2- Sécuriser les déplacements piétonniers
- 3- Assainissement des eaux pluviales
- 4- Rénovation des chaussées.



4 – LES ATTENTES

4-1 rénover la voirie:

Rue de MONTGRIFFON en partie haute

La chaussée

à double sens de circulation réservée à la circulation automobile sera d'une largeur de 5 m 00. Elle sera bordurée de part et d'autre par des bordures granit de type T2 en point haut et granit de type T2/ caniveaux béton de type CS 2 en point bas.

Les trottoirs

Le trottoir le plus accessible aux piétons sera revêtu en enrobé noir. Il aura une largeur de 1m80 dès que possible. Les trottoirs à créer sont représentés sur le plan VRD.

Il est important de noter dès à présent les points suivants :

Les emprises disponibles seront confirmées par le levé topographique qui fera apparaître les limites parcellaires, à ce stade de l'étude, on ne peut garantir une largeur constante disponible suffisante.

Places de stationnements

Ponctuellement des places de stationnements revêtus en enrobé noirs seront aménagées, elles seront positionnées en chevauchement entre la chaussée et l'accotement, elles permettront de créer ponctuellement des effets de chicanes.

Les entrées charretières.

En finition, elles seront traitées en béton désactivé et assureront l'accessibilité aux parcelles.

Profil en travers type :

Le profil en travers type est le suivant :

Voirie principale en largeur 5m00

1 Trottoir en largeur 1m80 dès que possible

Stationnements sur aménagements ponctuels spécifiques

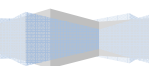
Espaces verts sur aménagements ponctuels spécifiques

Les dimensionnements prévus ci-dessus pourront être modifiées en fonction de l'étude d'exécution au profit d'une structure au moins équivalente, sans que le résultat qualitatif final ne subisse de changement.

Pentes et rampes des voies :

Les voies présenteront les pentes et rampes figurant à l'Etude de Faisabilité épouseront dès que possible au mieux le terrain naturel.

Passages divers (carrossables ou piétonniers) seront adaptés au mieux aux conditions altimétriques locales, en prenant toutes précautions contre le ravinement.



Toutefois, au regard du terrain naturel avec très forte déclivité, il ne sera pas possible de garantir en tout point une accessibilité PMR.

[Rue du BEL AIR](#)

La chaussée

La largeur existante sera conservée, l'emprise des travaux démarre de l'intersection avec le chemin de FONTENELLE jusqu'à l'intersection avec la route Départementale.

Les trottoirs

Emprise Dito existant

Places de stationnements

Sans objet

Les entrées charretières.

Emprise dito existant.

Profil en travers type :

La largeur existante sera conservée.

Pentes et rampes des voies :

Pentes et rampes existantes sont conservées

[Rue de FRANCOEUR](#)

La chaussée

La largeur existante sera conservée, l'emprise des travaux démarre de l'intersection avec la rue du Pavé jusqu'à l'intersection avec la route Départementale.

Les trottoirs

Emprise Dito existant

Places de stationnements

Sans objet

Les entrées charretières.

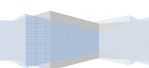
Emprise dito existant.

Profil en travers type :

La largeur existante sera conservée.

Pentes et rampes des voies :

Pentes et rampes existantes sont conservées



4-2 Assainissement des eaux pluviales:

Les eaux des toitures et des jardins de chacune des constructions futures (type pavillons) seront récupérées et infiltrées sur chacune des parcelles.

Sur l'ensemble de l'opération les eaux de ruissellement (des voiries créées et des trottoirs) seront récupérées sur des regards grilles avaloirs, puis collectés dans des canalisations.

Les ouvrages auront une section suffisante pour n'apporter aucune gêne à l'écoulement naturel.

Les ouvrages seront calculés en application de la circulaire 77-284 du 26-6-77 relative aux réseaux d'assainissement des agglomérations.

La localisation des ouvrages est susceptible de varier en fonction de l'étude du dossier d'exécution.

4-3 réseaux divers

Les travaux liés à l'ensemble des réseaux divers ne font pas partis du présent projet (y compris pour l'éclairage public)

5 – PHASAGE du PROJET

5-1 phasage :

Le projet sera réalisé en deux tranches.

Tranche ferme :

Moe Phase Conception pour la totalité et réalisation pour la rue de MONTGRIFFON en partie haute

Tranche conditionnelle :

Réalisation pour la rue du BEL AIR et la rue FRANCOEUR

6 – DELAI D'EXECUTION des TRAVAUX

Le délai prévisionnel d'exécution sera de 16 Semaines en tranche ferme et 20 semaines en tranche conditionnelle.

Hors les journées d'intempéries mais congés payés compris.

7 – CHIFFRAGES ESTIMATIFS

Rue de MONTGRIFFON en partie haute : 509 600 Euros HT

Rue du BEL AIR et rue FRANCOEUR : 530 000 Euros HT

